



04 octobre 2021

Compte-rendu de l'assemblée générale 2021 de la fédération 67.

L'assemblée générale portant sur les activités de 2020 qui aurait dû se tenir à Reichstett s'est finalement tenue à Bischwiller au foyer St-Léon le dimanche 3 octobre 2021.

Les mesures sanitaires quant au COVID19 ont été scrupuleusement respectées – contrôle des PASS sanitaires, gel à l'entrée, chaises désinfectées, distantes de 1 m.

Pour la première fois depuis longtemps le masque n'était pas obligatoire !

Faible participation (environ 40 personnes – essentiellement des présidents de syndicats).

Beaucoup de syndicats n'étaient pas représentés.

Participaient pour Niederbronn :

- Francis Blum – membre du comité
- Alfred Pfeifer
- Jean Weber

Après quelques balbutiements au sujet du quorum, le vice-président Jean Jacques Martz (**JJM**) ouvre l'AG en donnant la parole aux invités.

Le président du syndicat de Bischwiller, Benoît Urban, prend la parole et ne tarit pas d'éloges envers la municipalité de Bischwiller quant aux soutiens obtenus.

Puis c'est au tour de M. Netzer maire de Bischwiller de prendre la parole et de louer les actions des apiculteurs.

La mairie de Bischwiller soutient systématiquement à hauteur de 30% les investissements du syndicat. Un terrain a même été mis à disposition pour l'activité apicole. Un rucher-école et pédagogique y a été implanté.

JJM remercie chaleureusement M. Netzer car de tous les élus invités il était le seul à avoir répondu présent.

Le P.V. de l'assemblée générale précédente n'a pas été présenté (oubli).

JJM donne quelques infos sur les activités passées de la fédération :

- Confinement – rappel de sa propre mésaventure.
- Désavouement de M. Kerneis, précédent président de la fédération.
- Tenue des réunions au rucher-école de Bischwiller.
- Achat de reines (résultat mitigé – les mauvaises conditions météo y sont pour quelque chose).
 - *Polémique sur l'achat de reines étrangères.*

- *M. Schuller estime que nous avons assez d'éleveurs en Alsace et qu'il faudrait acheter local y compris chez des associations qui élèvent.*
- Concours des miels (2021) atypique et pauvre – peu de miel présenté.
- Demande de calamité agricole par M. André Friehe - FRAGE
- Début de la nouvelle formation des moniteurs (26 septembre 2020).
 - *Remerciements à Charles Huck, cheville ouvrière indiscutable de cette action.*
- Achat de 5 nouvelles balances (le contrat avec CAPAZ a été arrêté).
 - *Balances situées actuellement à Strasbourg, Niederbronn, Offendorf, Wissembourg et Sarre-Union.*
 - *Intervention de M. Jamm quant au suivi déplorable des balances :*
 - *Implantations rarement à jour.*
 - *Accès internet aux nouvelles balances inconnu.*
 - *Aucun responsable sérieux pour le suivi.*
 - *JJM promet de clarifier ce sujet.*

Le rapport financier est présenté par Charles Geib, trésorier et est adopté à l'unanimité.

- Solde positif de 9 732 €
- Disponibilité au 31.12.2020 : 82 084.85 €

Lucien Christmann, président du Syndicat de Haguenau donne lecture du rapport des réviseurs aux comptes.

Il tient à souligner la rigueur dans la tenue des comptes.

Lucien Christmann rempile et 2 autres réviseurs sont désignés pour le prochain exercice.

Charles Geib précise que chaque syndicat peut faire appel à un conférencier et se faire rembourser les frais inhérents.

Il précise également que la cotisation intègre une assurance RC pour chaque membre à jour des cotisations.

A charge de chacun d'assurer facultativement ses ruches et ses locaux, s'ils ne sont pas pris en compte dans l'assurance habitation (GROUPAMA est cité comme potentiel assureur).

Petite discussion quant à la protection juridique – sera revu ultérieurement.

La cotisation 2022 reste à 14 € (23 voix pour 14 € contre 3 voix pour passer à 15 €).

Avec un peu de retard **JJM** revient sur la cooptation de son fils (secrétaire) car il n'a jamais été élu. Régularisation adoptée.

Intervention de M. Jean-Philippe Pauli, trésorier de l'association des moniteurs.

Il revient sur l'historique de cette formation et précise que 22 moniteurs sont adhérents.

Nouvelles élections :

Sont sortants et rééligibles : MM. Muhr, Lickel et Blum.

M. Lickel se représente.

Après hésitation M. Blum se représente.

JJM décide de ne plus se représenter vu ses problèmes de santé suite au COVID.

Stéphane Martz est confirmé comme secrétaire.

Nouvelles candidatures : M. Jean-Philippe Pauli et M. Hervé Point.

Election de ces 2 personnes à l'unanimité.

Le bureau se réunira au plus vite pour élire un nouveau président et définir le rôle de chacun.

L'assemblée générale 2022 aura lieu à Reichstett.

Molsheim sera retenu pour 2023 (fin septembre dans le cadre de leur 150^{ème} anniversaire).

Points divers :

Intervention de M. Muhr:

Statut des pluriactifs :

Nous amateurs, petits apiculteurs pluriactifs sommes considérés comme des parasites empêcheurs de tourner en rond et dans le collimateur des professionnels.

Utilisation de la dénomination « ALSACE » sur nos pots de miel :

C'est formellement interdit – une honte !

Seuls 13 apiculteurs ont le droit d'utiliser cette dénomination alors que nous sommes plus de 1400 apiculteurs dans le seul Bas-Rhin !

L'AG s'est terminée vers 12h00.

L'apéritif a été offert par le syndicat de Bischwiller.

La tarte flambée a été offerte à tous par la fédération.

L'après-midi M. Caroli de Rhinau s'est dévoué pour présenter succinctement le frelon asiatique vu que GROUPAMA a refusé une intervention le dimanche A.M.

Jean WEBER